



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 06 2026

N°2026 06 14

Objet : Comité des Fêtes - Approbation de la fiche d'inscription et des conditions de participation au Marché d'Automne 2026

Nombre des membres :

- * En exercice : 23
- * Présents : 20
- * Ayant donné procuration : 3
- * Ayant pris part au vote : 23

Date de convocation le 18/06/2026

Date de publication le 26/06/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Lylian CALVAT, maire, pour la session ordinaire du mois de juin 2026.

Présents : Mesdames et Messieurs les membres en exercice :

Marlène BAUD, Lylian CALVAT, Valérie COURCIER, Jérôme CUCHE, Yoran DELARUE, George DROUHARD, Daniel FABREGUES, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Hélène LAMY, Marc LECAILLE, Cyril MARECHAL, Gilles MOITON, Alexandra PARRENIN, Florence RANALLI, Marion REDEL, Samuel RIARD, Nadine SAUVONNET, Catherine VIDONI, Anaïs ZUPANCIC-GREBERT

Excusés donnant pouvoir :

Fabrice GALPIN donnant pouvoir à Lylian CALVAT
David LAMBEY donnant pouvoir à Marlène BAUD
Titouan PICARD donnant pouvoir à Karine GOMES

Secrétaire de séance : Madame Marlène BAUD

Le conseil municipal,

Vu la délibération n°2017-01-04 du 25 janvier 2017 instaurant l'organisation de la manifestation « Saveurs & Passions » ;

Vu la délibération n°2023-01-05 fixant les modalités d'organisation et les tarifs de l'évènement « Saveurs & Passions » ;

Considérant que la commune souhaite faire évoluer cette manifestation sous une nouvelle dénomination, à savoir « Marché d'Automne » ;

Considérant que cette manifestation est organisée au moins une fois par an ;

Considérant qu'il convient d'actualiser les modalités d'organisation de cette manifestation ainsi que les documents encadrant la participation des exposants ;

Considérant l'avis favorable de la Commission n°8 relatif au règlement du Marché d'Automne ;
Il convient d'abroger la délibération suivante : Délibération n°2023-02-01 du 23 février 2023 intitulée « Règlement Saveurs & Passions ». Le règlement du Marché d'Automne, la fiche d'inscription et les conditions de participation, annexés à la présente délibération et soumis au Conseil municipal, ont pour objet de définir les modalités d'organisation de cette manifestation et d'en assurer le bon déroulement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

Par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DÉCIDE

- **D'ABROGER** la délibération n°2023-02-01 du 23 février 2023 intitulée « Règlement Saveurs & Passions » ;

- **D'APPROUVER** le règlement du Marché d'Automne annexé à la présente délibération ;
- **D'APPROUVER** la fiche d'inscription et les conditions de participation au Marché d'Automne, annexées à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saône, le 23 juin 2026

Lylia CALVAT
Maire de Saône

